

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : Port de Lomener – compte de gérance 2008 – VEOLIA Eau

Rapporteur : Patrick HECQUARD

La société VEOLIA Eau a remis le projet de compte de gérance pour 2008.

Il apparaît que les mouillages occupés à l'année ont entraîné une recette de 39 840,08 € hors taxes et 14 172,77 € hors taxes pour les passagers.

Le compte de gérance fait apparaître :

- Un crédit en faveur de la ville de 54 012,85 € hors taxes
- Un débit de 44 768,84 € hors taxes

soit un solde créditeur de 9 244,01 € hors taxes.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité (deux abstentions),

- APPROUVE le compte de gérance 2008 du port de plaisance de Lomener tel qu'il est présenté par la société VEOLIA Eau.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le maire,
conseiller général

Loïc LE MEUR